

Rentrée 2017 : échos des établissements

91 - COLLÈGE SONIA DELAUNAY DE GRIGNY



En mars 2017, le projet Grigny2020 était lancé sous le crépitement des flashes et face aux caméras. À l'ordre du jour, l'effort sans précédent en matière de moyens fait par les autorités nationales et académiques pour les établissements scolaires de la ville de Grigny. Quelques jours plus tard, lors du CTSD, le SNES-FSU91 interpelait le DASEN sur la réalité de ce plan, en

pointant le **manque de moyens dans les collèges de la ville, notamment au collège Sonia Delaunay**. Le DASEN réfutait un tel constat, mettant en avant le bonheur des enseignants de travailler à Grigny dans des établissements « *surdotés* ». Le décalage entre ces paroles et la réalité est terriblement révélateur de la réalité de l'investissement de l'État dans les quartiers populaires. En effet, quelques semaines plus tard, le jeudi 11 mai, **une très grande majorité des personnels d'enseignement et d'éducation du collège Sonia Delaunay était en grève**. Dénonçant la détérioration du climat scolaire, leurs revendications sont très claires : **des moyens humains pour que l'École et ses personnels puissent assurer au quotidien les missions qui leur sont assignées**. Les personnels grévistes demandent notamment un CPE en plus et des AED supplémentaires. Ils mettent aussi en avant les injonctions multiples et contradictoires nées de la mise en place de la réforme du collège, l'instrumentalisation de la pondération REP+ utilisée pour imposer des réunions supplémentaires, loin de l'esprit initial et des textes réglementaires selon lesquels la pondération devait permettre de dégager du temps pour travailler en équipe.



Reçus en audience par la DSDEN, les personnels ont obtenu la promesse d'un demi-poste de CPE provisoire pour la prochaine rentrée. Une première réponse mais qui reste insuffisante. La mobilisation a donc continué, avec notamment un rassemblement devant la mairie, avec le soutien des parents d'élèves et de la municipalité. Elle se poursuivra aussi au CTSD consacré à la répartition des moyens de vie scolaire qui se tiendra en juin. **Les élus SNES-FSU de l'Essonne, en lien avec la section SNES du collège Sonia Delaunay, continueront de porter les revendications des personnels, afin que les collèges de Grigny bénéficient réellement des moyens dont ils ont besoin.**

Semya Watbled et Valérie Ruiz

95 - LYCÉE CAMILLE CLAUDEL DE VAURÉAL



Après avoir été reçus le 7 mars à la DSDEN, les personnels ont présenté une motion au CA le 25 avril – laquelle a obtenu le soutien des élèves et des parents – puis ils ont fait signer une pétition papier et en ligne à compter du 13 mai. Devant l'absence

de réponse de la DSDEN, les personnels ont décidé de poursuivre l'action.

Le vendredi 19 mai 2017, les personnels du lycée Camille Claudel de Vauréal se sont mobilisés pour dénoncer une DGH (Dotation globale horaire) insuffisante. L'Inspection académique accorde 46 heures supplémentaires par rapport à l'année dernière. Mais dans le même temps, le lycée accueillera 97 élèves de plus. Le compte n'y est donc pas ! D'autant que l'établissement perdra 1,5 poste d'enseignant l'année prochaine [...].

Pour faire face à cet afflux d'élèves, les enseignants réclament 26h de plus. Elles sont en effet indispensables pour continuer

à dédoubler certaines heures de cours (mathématiques, français...) pour éviter de supprimer des heures de TP en sciences expérimentales et l'option d'EPS.

Cette année nous sommes déjà confrontés à de grandes difficultés :

- un nombre croissant d'élèves n'a pas le niveau requis en fin de collège (plus de la moitié en langues, un tiers en français..., en mathématiques beaucoup ont des lacunes remontant à la classe de 6^{ème}, voire au primaire),
- parmi les élèves les plus en difficulté, le découragement est plus marqué : certains baissent les bras dès les premières semaines de 2^{nde}.

Soutenu par le SNES-FSU 95, le mouvement a réuni plus d'une cinquantaine d'enseignants, ce qui a eu pour effet de conduire l'Inspection académique à annoncer pour juin un ajustement de la DGH.



Vous trouverez un article sur le site du SNES Versailles (rubrique « Nouvelles du 95 ») avec la pétition et la motion des personnels.

François Crevot

Politique du nouveau gouvernement

UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LE 2ND DEGRÉ ? JUSTE UNE ILLUSION...



Sitôt le nom de Jean-Michel Blanquer accolé à la fonction de Ministre de l'Éducation Nationale, de nombreux journalistes se sont empressés de le classer dans la catégorie « Ministres issus de la société civile ». Choix pour le moins surprenant et contestable quand on connaît son parcours : Recteur de l'Académie de Guyane, de Créteil, directeur de l'ESSEC, directeur de la DGESCO sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, difficile de le rattacher à la société civile quand son parcours comporte tous les marqueurs d'une appartenance certaine à la technocratie de l'Éducation Nationale. **Ses passages dans ses différentes fonctions ont souvent été très remarquables.** Il fut ainsi le numéro deux du Ministère de l'Éducation Nationale entre 2009 et 2012, mettant en œuvre la suppression de dizaines de milliers de postes tout en orchestrant la mise en œuvre de la réforme Chatel des lycées. **Il fut aussi le promoteur zélé d'expérimentations contestables dans l'Académie de Créteil :** prime sonnante et trébuchante pour les élèves présents en cours afin de lutter contre l'absentéisme, mise en place des internats d'excellence et des établissements de réinsertion scolaire, système dual visant à trier les élèves dès le collège au mépris de toute considération sur la mixité sociale et les conditions de progression et de réussite de tous les élèves...

Dérégulation du système scolaire, mise en concurrence des établissements et des personnels, toutes ces mesures ont été

marquées par une vraie cohérence idéologique.

Au-delà du passé du nouveau Ministre, il convient surtout de se pencher sur les orientations générales que Jean-Michel Blanquer a annoncé donner à son action. Affichant l'Éducation Nationale au dessus du clivage gauche-droite, tout en se plaçant dans la droite ligne du très libéral Institut Montaigne, il fait du **renvoi au local** l'alpha et l'oméga de l'action publique éducative, se vantant par avance de ne pas programmer de loi « Blanquer ». Si l'**autonomie** est un mot polysémique, le sens qui lui est donné par Emmanuel Macron et Jean-Michel Blanquer ne doit pas faire illusion. **Loin de donner une réelle marge de manœuvre aux équipes, cette autonomie permettra surtout de les mettre en concurrence et d'imposer le chef d'établissement comme acteur central et principal du système éducatif.** Le nouveau Président de la République a ainsi régulièrement confirmé sa volonté de rendre possible le recrutement par les chefs d'établissement, pour commencer dans l'Éducation Prioritaire, remettant au goût du jour les symboles les plus forts du système ECLAIR, emblème de la politique éducative de... Nicolas Sarkozy. Cette mesure a pourtant montré toute son inefficacité, et aujourd'hui encore, le mouvement spécifique REP+ (recrutement sur profil, en dehors du système de mutations ordinaires), est un échec cuisant, puisque dans notre académie seulement 13 postes en REP+ ont été pourvus par ce biais, alors même que ces collègues auraient obtenu le poste au barème. Enfin les **projets annoncés sur la réforme du baccalauréat** sont problématiques à plus d'un titre (*voir page 4*).

Le pragmatisme érigé comme principe central de gouvernance ne doit leurrer personne. **Le projet éducatif de ce nouveau gouvernement est clair et laisse présager de mesures qui, loin de lutter contre les inégalités existantes, ne feront que les renforcer, voire les aggraver.** La mobilisation de tous sera indispensable pour continuer à promouvoir le projet d'une école plus juste et émancipatrice pour tous les jeunes.

Sophie Vénétitay

DERNIÈRE MINUTE !

COLLÈGE : UN ASSOUPPLISSEMENT OUI, MAIS...

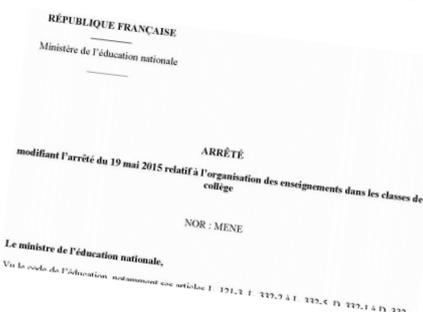


Dans le second degré, la première annonce a concerné le collège avec la présentation à venir, lors du CSE du 8 juin, d'un **nouveau décret relatif à l'organisation des enseignements en collège**. Si certains y ont vu un enterrement de première classe pour collège2016 (déploré par le SGEN et l'UNSA), l'analyse doit, en réalité, être plus fine.

Certes, **le carcan des EPI est desserré** puisque ces derniers ne sont plus rattachés aux 8 thèmes existants et qu'il n'y a plus d'obligation de faire de l'AP et des EPI.

Le projet de décret prévoit aussi le retour des bilangues, classes euro, ainsi que celui des anciens horaires pour l'enseignement des langues anciennes. Mais ces annonces ne doivent duper personne : si l'état se relâche un peu, c'est au profit d'une **exacerbation de l'autonomie** puisque les arbitrages sur la répartition horaire entre AP et EPI, ainsi que pour les enseignements facultatifs, sont renvoyés au local.

=> **Le risque est donc bien réel d'accroître la concurrence entre les disciplines et les établissements.** L'annonce d'une application pour la rentrée 2017 relève aussi de l'effet d'annonce : il est pour le moins surprenant qu'un ancien numéro un de la DGESCO ignore qu'en juin, dans les établissements, une bonne partie de la rentrée est bouclée et que, sauf à trouver des moyens jusque-là bien cachés et/ou à revoir les répartitions entre disciplines, il sera difficile, voire impossible de recréer des classes bilangues en septembre prochain. **Cet assouplissement ne doit pas faire illusion : une autre réforme pour un collège plus démocratique, sans mise en concurrence, reste indispensable.**



Marie Chardonnet